

Le village d'Essert (89) - Généralités, son église

Posted on 22 juin 2023

Essert, petit village parfois qualifié de hameau dans certains actes paroissiaux. Il est situé près de Vermenton et dépendait de l'Abbaye de Reigny. À la Révolution il est devenu une commune à part entière. En 1972 il a fusionné avec Lucy-sur-Cure. Il serait plus pertinent de dire qu'il a été annexé par Lucy-sur-Cure qui est devenu le nom administratif d'Essert. Donc administrativement Essert n'existe plus. On ne peut plus naître ou mourir à Essert. L'acte et donc l'INSEE indiqueront la naissance ou le décès comme étant survenus à Lucy-sur-Cure. Le cimetière d'Essert est devenu un cimetière de Lucy-sur-Cure. Cette oblitération administrative d'un village est des plus regrettable.

Deux textes intéressants traitent, malheureusement trop sommairement du village. Le premier est tiré de *l'Histoire des Communes de L'Yonne* par Maurice PIGNARD-PÉGUET [1]

Essert (ESSARTAE)

Cette terre fut défrichée à partir du XI^e siècle par des religieux du lieu dit Fontemoui, commune de Joux-la-Ville [2] mais le village était situé primitivement à environ 150 mètres plus haut, à la Commotte [3]. Ce n'est qu'après la guerre de Cent Ans, vers la fin du XV^e siècle, que les frères convers de Fontemoui [4] où il reste des vestiges de leur chapelle [5], vinrent s'installer à Essert où ils créèrent le village actuel. En 1520, ces mêmes moines se transportèrent à l'abbaye de Reigny, ordre de Citeaux, qui existait depuis le XII^e siècle, qui leur appartenait peut-être déjà, mais dont ils construisirent en tout cas les bâtiments qu'on y voit encore. En 1529, l'abbé, Jacques de Clavette donne la seigneurie d'Essert à bail à Jehan Bourdillat. Au XVII^e siècle en 1672, ce bail à vie fut transformé en bail emphythéotique [sic] (Voir le monographie d'Aigremont) par Haret Fouquet, aumônier et conseiller du roi, devenu abbé commendataire de Reigny. Ayant pris fin en 1771, ce bail fut-il renouvelé ?

Nous l'ignorons, mais c'est probable, car en 1816 intervinrent des décrets analogues à ceux qui ont régi les fermiers de l'abbaye de Pontigny à Aigremont. Ces décrets dévoluèrent aux fermiers d'Essert les biens qu'ils détenaient.

L'Eglise n'est qu'une insignifiante chapelle qui a été bâtie lors de la constitution de la commune après la Révolution. Antérieurement, les habitants allaient entendre la messe à Reigny [6]

Histoire des Communes de L'Yonne par Maurice PIGNARD-PÉGUET



Église d'Essert

Le second texte émane de la Fondation du Patrimoine. Il y a quelques années, un texte historique sur Essert accompagnait un appel aux dons mis en ligne pour la

réfection du toit de l'église. Les travaux terminés, le document a été retiré et n'est donc plus en ligne.



Église d'Essert

Église Saint Barthélémy d'Essert

L'église Saint Barthélémy a été bâtie en 1843 sur les vestiges d'une ancienne chapelle, à l'époque de la constitution de la commune après la Révolution. Nous avons très peu d'informations quant à sa fondation. Essert fut défrichée à partir du XIe siècle par des religieux du lieu-dit Fontemoui à Joux la Ville. Ce n'est qu'après la guerre de Cent Ans, vers la fin du XV^e siècle, que les frères convers de Fontemoui vinrent s'installer à Essert. Ils créèrent le village actuel et édifièrent une grange pour

entreposer les dîmes et quelques chaumières pour loger les serfs. En 1520, ces mêmes moines se déplacèrent à l'abbaye de Reigny et firent construire une chapelle en lieu et place de la grange d'Essert.

Fondation du Patrimoine



Église d'Essert

Essert est cité par trois fois dans le deuxième des trois volumes du Cartulaire Général de l'Yonne [7]. Ces textes nous ramènent au début de la fondation du hameau qui ne devait être habité que par les serfs de l'Abbaye, dans leur cabane au lieu de la Commotte si on en croit Maurice PIGNARD-PÉGUET.

Pages 61 et 62 : Donation par Ascelin-de-Chatel-Censoir à l'Abbaye de Reigny (Vers l'an 1145).

Ascelin fait don à l'abbaye d'Aisances dans toute sa terre, tant en plaine qu'en bois, située au-delà de la Cure. Au-delà du chemin qui conduit d'Avallon à Auxerre par Joux, par la Vallée auxerroise et Sacy, il concède le pâturage seulement, et entre ledit chemin et la Cure, le pacage pour les troupeaux et l'usage des bois, avec certaines réserves. Ces usages sont donnés pour les granges de Fontemoy, Porly [note : Pouly paroisse de Joux], Essert (Eisars dans le texte latin) et Reigny

Page 171 : Privilège du Pape Alexandre III, en faveur de l'Abbaye de Reigny (An 1164).

Le pape prend l'abbaye sous sa protection et énumère les nombreux domaines qui en dépendent, savoir: les granges de Fontemoy, Oudun, Essert (Essarz dans le texte latin), Charbonnières, Lichères, Chaux, Beanvoir, la maison de Champlevi, le cellier de Vaux, et divers domaines donnés par des personnes qui sont dénommées dans la charte.

Page 465 : Donation de Gérard d'Arcy pour l'Abbaye de Reigny (An 1194).

Le seigneur d'Arcy confirme le don fait par Geoffroy, son père, aux moines de Reigny, du droit de pâturage dans toute sa terre des deux côtés de la Cure ; Geoffroy et Joscelin ses frères, sa mère et ses sœurs ont approuvé cet acte. Il leur

abandonne aussi la propriété du boutoir d'Arcy indivis avec les religieuses de Crisenon, et il renonce aux droits d'usage qu'il réclamait dans les bois d'Essert (Essars dans le texte latin) et de Fontemoy.

L'abbaye de Reigny n'est pas dotée de fonts baptismaux. Essert – qui à l'époque des premiers registres nous étant parvenus (ils débutent en 1699 avec, jusque 1736 de nombreuses années manquantes, jusqu'à la construction en 1783 de l'église Saint-Barthélémy) – est doté d'une chapelle qui acquerra en 1786 des dits fonts. Avant cette date, les baptêmes sont célébrés dans les paroisses des environs, Vermenton, Lucy-sur-Cure, Sacy et dans une mesure moindre Joux-la-Ville [8]. Le 18 décembre 1786, Essert célèbre son premier baptême.

Avant que le village ne soit pourvu des fonts baptismaux, les fiançailles et mariages étaient principalement célébrés dans l'église de L'Abbaye de Reigny, exceptionnellement dans la chapelle d'Essert. En 1786, Essert devient donc une paroisse à part entière ce qu'elle n'était pas vraiment jusque-là. Les actes de baptêmes d'enfants d'Essert célébrés dans les autres paroisses ne mentionnaient pas toujours que la famille était de la « paroisse d'Essert » ou de la « paroisse de Reigny ». A partir de 1786 il est écrit dans les actes que le mariage est célébré dans la paroisse, ou dans la paroisse d'Essert, ou dans la paroisse de Reigny (Essert dépendait de Reigny).

Avant l'acquisition des fonts baptismaux, le village était desservi par des Prêtres Religieux de Reigny qui parfois se qualifiaient à tort de « curé d'Essert ».

Essert a été orthographié de maintes façons, d'autant plus que le nombre de rédacteurs qui ont eu à écrire le nom du village était important du fait des baptêmes dans les autres paroisses notamment à Vermenton où les vicaires, assistants du curé se succédaient avant d'aller prendre un autre poste ou une cure ailleurs. Nous rencontrons ces différentes appellations, elle sont phonétiques, chaque prêtre, même ceux de l'abbaye de Reigny, transcrivait à sa façon le son qu'il entendait dans le parler local. Il en était de même pour les nom des gens (Peneau = Oppeneau, Pourciau = Pulseau). En en voici une liste non exhaustive :

[9]

- « Esser »
- « Essaie » (1693),
- « village de la Grange d'Esurf » et dans le même acte (1722) « Grange d'Esurf »
- « Insert » 1702
- « des Cers »
- « Ecer » (1658)
- « Essert près Rigny » (1745) (Reigny était presque toujours orthographié Rigny)
- « Paroisse des serfs » (1747)
- « Essert les Rigny » (1750, 1754)
- « Esseres la Grange » (1755 et autres dates)
- « Esseres paroisse de Rigny (1757)
- « Essers » (1759)
- « Essert la Grange » (1765 et autres dates antérieures)
- « La grange du Serf »
- « la Grange du Cerf »

Jusque la Révolution, le village n'a pas de cimetière. Les corps des défunts sont transportés dans celui de l'Abbaye de Reigny. Le cimetière d'Essert fera l'objet d'un autre article.

À noter que les actes d'inhumation des religieux de l'Abbaye de Reigny ne figurent pas dans les registres d'Essert [10]. Il devait exister un registre dédié qui a priori ne nous est pas parvenu.

Essert est petit et, proportionnellement aux autres villages, l'implantation de gens venus des environs est importante. Malgré cela, nombre de mariages sont assortis sous l'Ancien Régime de dispenses de consanguinité.

Les patronymes à Essert sont donc sans cesse renouvelés. De toute façon les premiers serfs qui ont défriché et créé Essert venaient bien d'ailleurs. Des noms apparaissent puis disparaissent. Certains noms ne sont pas arrivés jusqu'au 1er registre qui nous est parvenu. Ainsi il existait les couples CALLARD/MARCEAU (1609, 1615), BOUDIER / SAUNOIS (Sonnois) (1615 à 1632), FAUDEAU/GIRARD (de 1616 à

1629), BOURDILLAT/GIRARD (1621), BOURDILLAT/DELAGOUTTE (1638), PINSARD/BIÉ (années 1642/1650), BOURDILLT/GILLOT (1657), et Antoine RIOLLET, cordonnier à Essert (années 1670).

Le nom de SAUNOIS (Sonnois) se rencontre de 1615 à la première moitié du XVII^e siècle. Celui de TARDY (Tardif) de 1617 jusque également à première moitié du XVII^e siècle.

Par contre, le nom de BOURDILLAT a traversé les siècles jusqu'au XX^e. En 1529, l'abbé Jacques de Clavette donne la seigneurie d'Essert à bail à Jehan Bourdillat (l'Abbaye de Reigny est Seigneur d'Essert). Des baptêmes à Sacy d'enfants BOURDILLAT d'Essert sont enregistrés dès 1610. Il n'est pas possible de savoir quand est décédé à Essert le dernier BOURDILLAT car même si les actes de décès sont communicables jusque 1986, les Archives en ligne de l'Yonne ne nous les communiquent que jusque 1922. Par l'INSEE nous savons que depuis 1970 aucun BOURDILLAT n'est décédé à ESSERT. Natifs d'Essert, ils sont décédés dans d'autres communes du département. Une BOURDILLAT née en 1927 à Essert est décédée en 2008 à Auxerre. Y demeurait-elle ou bien est-elle décédée à l'hôpital de cette ville ? Nous avons aussi deux BOUDILLAT nés à Essert en 1893 et 1902. Ils sont dits, sur le fichier de l'INSEE décédés respectivement en 1974 et 1987 dans la (nouvelle) commune de Lucy-sur-Cure. Était-ce à Essert ?

Il ne faut pas oublier le patronyme MARCEAU. Il constitue avec BOURDILLAT la très grande majorité des noms que l'on trouve à Essert. Il a existé un nombre important de couples MARCEAU/BOUDILLAT mais aussi BOURDILLAT/BOURDILLAT et MARCEAU/MARCEAU.

Les MARCEAU d'Essert sont très liés avec ceux de Joux-la-Ville.

Aussi loin que l'on puisse remonter, le 20 janvier 1615, Blaise MARCEAU d'Essert épouse à Sacy Marie ROUARD de la paroisse de Sacy. L'acte est très succinct, sans filiation. Il n'existe que parce que les ordonnances royales contraignaient le prêtre de l'inscrire sur un registre :

Le Mardy Jour de Sct [note : abréviation de Saint] Sebastien vingtiesme Jour de

Janvier 1615 ont este espousés Blaise marceau dessert avec Marie Rouard de ceste paroisse par moy (signature) E Muteley

Pour les raisons évoquées plus haut nous ne pouvons consulter les registres en ligne d'Essert que jusque 1922. Le dernier décès MARCEAU qui y est enregistré est de 1921. Les recherches généalogiques d'autres personnes, mises en ligne (Via Geneanet) nous indiquent que nombre de MARCEAU nés à Essert sont décédés avant 1950 dans d'autres communes de l'Yonne ou dans la région Parisienne. Aucun MARCEAU n'est décédé à Essert depuis 1970. Aucun MARCEAU né à Essert n'est décédé à Lucy-sur-Cure depuis la même date.

Avec cet acte de mariage de 1615 de Blaise MARCEAU, qui est donc né avant 1595 (20 ans avant son mariage, calcul qui s'est révélé très pertinent) tout comme le baptême à Sacy le 10 septembre 1610 de Antoinette BOURDILLAT fille de Antoine et de Jeanne BOURDILLAT, date qui fait naître les parents de la baptisée avant 1590, nous nous rapprochons de Jehan BOURDILLAT qui a reçu Essert à bail en 1529.

Cependant il n'est pas possible de reconstituer les familles avant les années 1670, date à laquelle nous pouvons encore faire le lien avec les registres d'Essert qui nous sont parvenus. Il nous manque pour aller plus loin les actes des mariages des gens d'Essert avec les filiations, tant est que les desservants les avaient indiquées. L'acte de mariage à Sacy de Blaise MARCEAU est un cas exceptionnel, car les registres de cette paroisse, même s'ils sont très lacunaires au niveau des mariages justement, remontent à la fin du règne de François 1er, ce qui n'est pas le cas des autres paroisses des alentours qui enregistraient aussi des actes de baptêmes des enfants d'Essert.

L'apport de population venue des environs engendrant aussi l'apport d'autres patronymes quand il s'agissait d'hommes s'est fait surtout via les hameaux des autres paroisses proches d'Essert.

Pour Joux-la-Ville : Le Val-de-Mâlon, Pourly et Fontemoy, mais aussi Joux qui est proche de Fontemoy. Nous y trouvons les DUMONT, BONNARD, DUCROT, OPPENEAU, BARRAUT, et PREAU (originaires initialement de Arcy-sur-Cure) mais

aussi BOURDILLAT et MARCEAU. Essert est très lié à Joux-la-Ville.

Pour Arcy-sur-Cure : Le Beugnon, et Arcy même il y a entre autres FOINTIAT (Foinquiat), BAILLY, RÉGNIER, JOUBLIN, NIQUET.

Pour Sacy nous avons le Val-du-Puits de Sacy et Sacy lui-même, avec principalement les PIAULT et RÉTIF (nous y reviendrons) et SAUTEREAU.

Pour Vermenton nous avons le Val-du-Puits de Vermenton et Vermenton lui-même avec AUBERT et RIOLLET, qui apparaissent grâce au baptêmes célébrés à Vermenton avant 1699 (date du premier registre d'Essert). Il y a aussi la métairie de la Femme Morte de Vermenton située en limite du finage d'Essert et certainement proche de la métairie d'Essert. Il existait en effet une métairie dite métairie d'Essert ou métairie de Messieurs les Religieux de Reigny ou plus simplement métairie de Reigny. Elle est citée dans les actes de baptêmes à Vermenton d'enfants d'Essert à la fin du XVII^e siècle [11].

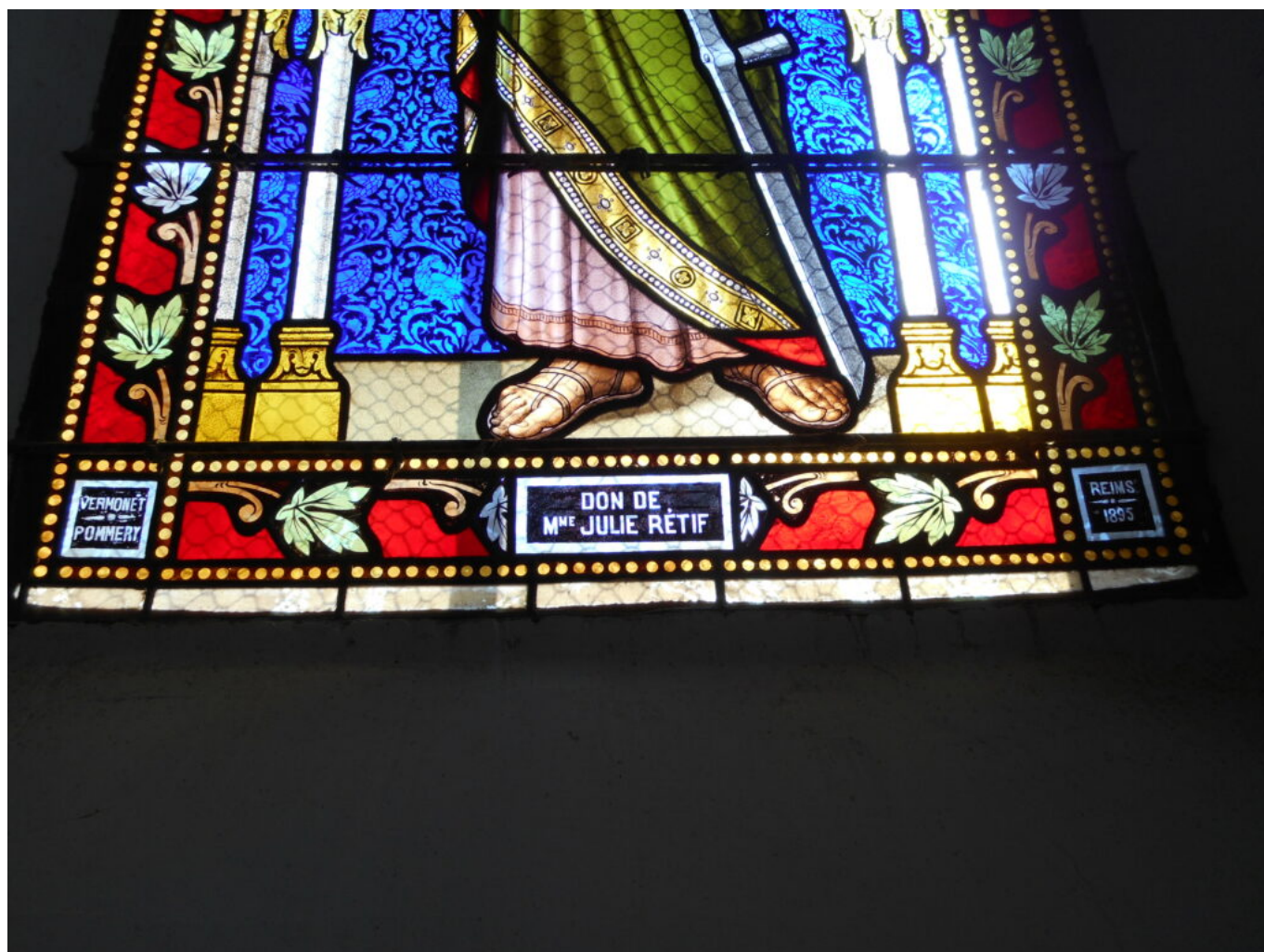
Nous avons aussi Lucy-sur-Cure avec entre autres DESAMOINE (Des Amoines), POINSOT et HUOT, municipalité qui depuis 1972 a imposé son nom à Essert. De nombreux baptêmes d'enfants d'Essert y étaient enregistrés.

Il y a aussi Bessy-sur-Cure, avec THUMARAS et bien sûr d'autres lieux, mais à un degré moindre plus on s'éloigne du village. Nous avons par exemple Émiland ou selon les actes Milan PULSEAU (1701-1762) de Magny près d'Avallon qui épousera deux habitantes d'Essert en 1725 puis 1744. Nous avons Louis Michel VAREY né en 1844 à Montillot au sud de Mailly-la-Ville qui fondera famille à Essert. Et d'autres encore comme Jean Baptiste DIOGÈNE, déposé à l'hôpital des enfants trouvés de Paris dans les premiers jours de mai mil huit cent neuf qui a épousé une fille d'Essert et y a fondé famille (notez le nom qui lui a été attribué !).

Nous ne savons rien sur la chapelle d'Essert que l'église actuelle a remplacée en 1843. Nous n'en avons aucune représentation, et pourtant des gens qui ont vécu au XX^e siècle l'ont connue.

Maurice PIGNARD-PÉGUET qualifie cette l'église de « insignifiante chapelle ». Son

Histoire d'Essert est sommaire et perfectible comme nous l'avons vu (voir [6]). Son livre «L'Histoire des Communes de L'Yonne » a été édité en 1898 donc il n'a pas vu, tant est encore qu'il soit venu à Essert, certains des vitraux de cette église dédiée à Saint-Barthélémy.



Vitrail de l'église d'Essert

Vitrail de « Notre-Dame de Lourdes », un Vermonet, Reims 1896. Albert Vermonet est un célèbre peintre et vitrailliste de Reims [12]. Il s'agit d'un don de Mr et Mme Péault [note : comprendre PIAULT ».

Vitrail « Saint-Joseph » Vermonet Pommery Reims 1895, don de Julie Rétif.

Vitrail « Saint-Barthélémy » sans date.

Vitrail « Saint-Blaise » 1895 don de la famille Rétif.

Vitrail « François de Sales » 1895 sans indication du donateur.

Au-dessus de la porte, un vitrail « Saint-Antoine de Padoue » de 1909.

Julie RÉTIF est née le 24 octobre 1821 à Essert, quelques mois après la mort de Napoléon 1er. Elle est la fille de Jacques RÉTIF (Sacy 30/07/1773-Essert 20/11/1855) et de sa seconde femme Reine BOURDILLAT (Essert 09/10/1777-Essert 16/07/1854 du choléra-morbus).



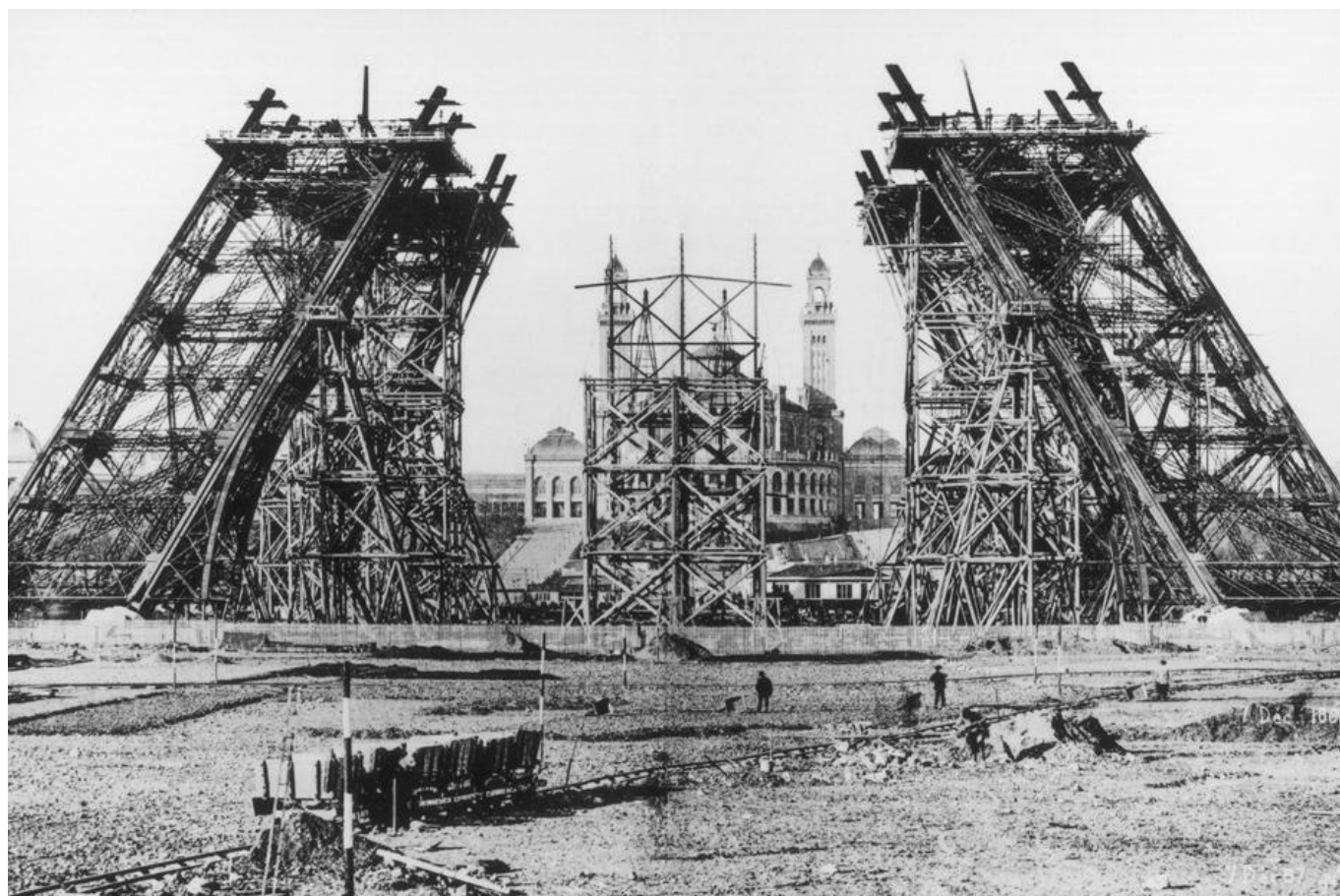
Julie Rétif

Jacques RÉTIF est le fils de Pierre RÉTIF, frère de l'écrivain Rétif de la Bretonne et de Françoise PIOCHOT originaire d'Annay-sur-Serein. Pierre RÉTIF a repris la Ferme de la Bretonne au décès de son père. Jacques RÉTIF, d'abord propriétaire et cultivateur à Sacy où il demeurait avec sa première femme Jeanne Barbe BOURDILLAT (Essert 09/05/1776-Essert 23/01/1807). Au décès de Jeanne Barbe à Essert, le couple habitait en tant que meuniers, à Reigny devenu après la Révolution un hameau de Vermenton.

Le 9 janvier 1809 Jacques épouse à Essert la future mère de Julie. Le couple est installé à Reigny. Les acte de naissance et décès de leurs enfants jusque 1814 sont enregistrés à Vermenton dont dépend Reigny. Le couple s'installera ensuite à Essert où les actes le qualifient de laboureur, cultivateur, propriétaire et cabaretier. Reine Bourdillat a 44 ans quand naît à Essert Julie RÉTIF.

Julie épouse à Essert le 29 janvier 1845 Joseph Marie Pauline BOURDILLAT (Essert 04/03/1820-Essert 30/11/1889). Il est né 2 mois avant la mort de Napoléon 1er. On peut être étonné de ses prénoms, ce sont ceux de sa marraine. Il surnommé Eugène dans les actes. C'est ce prénom qui figure sur sa tombe.

Une de filles du couple, Élisabeth Eugénie BOURDILLAT (Essert 07/12/1845-Essert 16/06/1918) épousera à Essert le 26 octobre 1867 Étienne Anselme PIAULT (Essert 22/04/1846-Essert 23/11/1922) qui sera domestique à Savigny-sur-Orge (Essonne) (1870, 1872), tonnelier à Essert (1875), vigneron à Essert (1887), marchand de vin à Paris lors de la construction de la tour Eiffel. Sa fille Berthe Eugénie PIAULT (Essert 15/11/1880-Augy 26/05/1957) disait avoir vu la tour Eiffel en construction. Elle avait alors 7 ans. Anselme termine sa vie à Essert comme cultivateur.



La tour Eiffel en construction, vers 1887

Berthe PIAULT épousera le 25 septembre 1901 à Essert Félix Amable dit Octave PRÉAU (Val-de-Mâlon 27/08/1880-tué à Lachalade (Meuse) le 11/01/1915). Félix Amable est le descendant à la 7^è génération de Philibert VALTIER de la paroisse de Joux-la-Ville, né vers 1639 et décédé de disette le 23 juillet 1709. Mourir de faim en été, c'est dire que l'hiver 1708/1709 avait été terrible, puis les périodes de gel et dégel avaient pourri les semis. Jusqu'aux récoltes la disette fut extrême. [Un article a été publié à ce sujet.](#)

Albert Georges PIAULT (Essert 11/04/1914-La Garde, Var 23/08/1944) neveu de Berthe, a une plaque sur le monument aux morts dans le cimetière d'Essert. Engagé dans la France Libre d'Afrique Équatoriale Française en juillet 1940, il est tué lors du débarquement en Provence. [13]

Autre neveu de Berthe et cousin germain d'Albert Georges, Bernard PIAULT né à

Essert le 29/03/1913, deviendra Prêtre du diocèse de Sens, Professeur au Séminaire de Sens (1945, Professeur au Grand Séminaire d'Autun (1959-1966), formateur de futurs prêtres au Chili et au Mexique (1976) où il décédera le 29 juin 1976 avant de revenir en France. Il est l'auteur de « Le Mystère du Dieu Vivant Un et Trine », Librairie Arthème Fayard 1956.

Les PIAULT d'Essert sont issus d'un couple de Sacy [14]. L'aïeul d'Anselme, quatre générations avant lui, est Edme PIAULT (Sacy 20/11/1730-Sacy 24/05/1880), notaire à Sacy, qui a épousé à Sacy le 13 juillet 1756 Marguerite BOURDILLAT (Sacy 18/07/1736-Sacy 03/06/1785). Ils sont tous deux cités par Rétif de la Bretonne :

Marthe-Marguerite Bourdillat. Jolie fille, depuis femme de Mlo Piot le notaire. Elle est la première fille avec laquelle [sic] j'aie voulu faire le grand garçon, en lui prenant un baiser, dans les vignes du Vaurainin [15], où nous grapillions tous deux. « Vous voilà bien avancé ! O Marguite ! Un baiser sur la joue d'une jolie fille ne s'oublie jamais : » Je partis le lendemain pour Paris avec mon père.

Monsieur Nicolas-Mon calendrier-30 janvier 1746

Bien avant Bernard PIAULT, il y a eu un autre élève au Séminaire de Sens. Félix Alexandre BARRAUT (Essert 27/12/1841-Essert 22/02/1864) fils de Alexandre BARRAUT (1818-1890) et de Victoire Véronique BÉRAULT. Félix est le descendant à la 4eme génération de Simon BARRAUT (Joux-la-Ville 11/02/1712- Essert 27/04/1793) qui a épousé à Essert le 21 janvier 1738 Anne DECLAIS (Des Clefs, Desclefs, decléz, Des clés, Desclées, Des Clées, des Clais ...) (Essert 26/02/1714-Essert 01/11/1784). Simon BARRAUT, charron de profession, était également recteur d'école à Essert. Il a signé la plupart des actes paroissiaux d'Essert durant sa fonction de maître d'école.

Le 26 septembre 1817 Pierre BOURDILLAT né à Essert le 04 juillet 1781, fils de Edme BOURDILLAT (Essert 1746-Essert 1828) et de Reine NODIN (Naudin) (Préhy 1753-Essert 1822) est condamné par la Cour d'Assises d'Auxerre avec 3 autres complices à la peine de mort pour assassinat [16]. Pierre BOURDILLAT fut exécuté le 11 novembre 1817 [17]. Il avait épousé à Montigny-la-Resle en 1805 Barbe Cécile

LHOSTE et était resté dans cette commune exerçant la profession de carrier. Son frère Louis a été soldat dans la Grande Armée de Napoléon 1er et a fait les campagnes de 1809 en Allemagne et de 1810 & 1811 en Espagne. Sa fiche signalétique militaire le dit de cheveux et sourcils châtain, yeux bleus, de visage ovale et mesurant 1m61. Il ne figure pas dans la liste des médaillés de Saint-Hélène ce qui implique qu'en 1857 il était déjà décédé. En effet La médaille de Sainte Hélène, créée par Napoléon III, récompense les 405000 soldats encore vivants en 1857 qui ont combattu aux côtés de Napoléon 1er pendant les guerres de 1792-1815.

Il a été question précédemment du renouvellement des noms à Essert. Si les nouveaux noms provenaient des paroisses ou communes des environs, cela n'est plus le cas de nos jours.

Essert est petit et au début de XXe siècle la terre ne parvenait plus à nourrir ses habitants, dont le nombre croissait (progrès de la médecine, de l'hygiène, et baisse de la mortalité infantile), tant est qu'elle parvenait à le faire auparavant, ce qui est loin d'être une évidence. Le phylloxéra à la fin du XIXe siècle avait aggravé la situation. Outre les gens qui se mariaient et restaient dans des communes plus importantes de l'Yonne, il y a eu un exode important vers la région parisienne. Les actes montrent que depuis longtemps déjà, des gens d'Essert s'établissaient à Paris et ses environs [18]. D'ailleurs cet exode a été général, comme par exemple, et il y en a d'autres, une des jumelles SARAZIN (Sacy 1863- Orleans chez son fils 1950) a épousé en 1894 à Villeneuve-Saint-Georges, Léon Théodore LACARRIÈRE (Paris 14e 1866-Villeneuve-Saint-Georges 1944). Ils sont les grands-parents de l'écrivain Jacques LACARRIÈRE de Sacy. [Un article a été rédigé sur cette famille](#). Il y a d'autres exemples avant celui-là à Sacy.

En 2023, les noms des habitants d'Essert n'ont plus rien à voir avec ceux que l'on trouvait rien qu'au au début du XXe siècle. Les pages blanches font ressortir un seul nom ancestral du village. Si certains avaient gardé leur maison familiale comme résidence secondaire, Ils sont morts maintenant. Les maisons ont été vendues et rachetés par des gens n'ayant rien à voir avec Essert et même avec le département. Et c'est ainsi partout ailleurs, quand le village n'a pas carrément été

abandonné.

La consultation du registre de L'INSEE qui enregistre tous les décès depuis 1970, nous apprend que parmi les personnes décédées à ce jour, certaines sont nées à Essert en 1951, 1954 et 1969. A partir de 1972, date de la fusion d'Essert et de Lucy-sur-Cure, tout acte est enregistré dans ce fichier comme étant survenu à Lucy-sur-Cure. Seul l'acte indique exactement le lieu. Ces actes ne seront consultables en ligne que dans quelques décennies.

Notes :

[1] Pierre Maurice Pignard-Péguet (1855-1926) : Journaliste, professeur, devient spécialiste d'Histoire locale. « L'Histoire des Communes de L'Yonne » a été édité en 1898 et réédité en 1913.

[2] Il serait plus pertinent de dire Paroisse de Joux ou Joug comme ils l'écrivaient souvent]

[3] La Commotte . Il n'a pas été facile de trouver la définition de ce mot. Il n'apparaît pas dans le cadastre napoléonien ni l'actuel, non plus dans les dictionnaires en ligne, qu'ils soient généralistes, toponymiques ou étymologiques. Cependant à la périphérie de l'Yonne trois lieux-dits portaient le nom de « La Commotte ». La solution nous a été fournie par le Président de la Société d'Histoire Tille-Ignon à qui l'adjoint au maire de la commune de Marcilly-sur-Tille (Côte-d'Or) avait transmis la demande.

La Commotte est une petite combe. Le terme est essentiellement bourguignon. On trouve 77 lieux-dits ainsi nommés en Côte-d'Or. Le seul lieu-dit « Les Commottes » trouvé dans l'Yonne, il se situe sur la commune de Gigny à la limite de la Côte d'Or.

Il n'est pas aisé d'identifier l'emplacement de cette Commotte. Le terme « au-dessus » est vague. 100 mètres au-Nord d'Essert se situe le finage de Sacy. Est-ce alors en amont ?

[4] « Fontemois » ou « Fontemoy » dans les actes de catholicité, « Fontemoy » dans Wikipedia, « Fontenoy » sur l'annuaire des rues et lieux-dits de Joux-la-Ville et sur Google Maps !

[5] La chapelle actuelle est beaucoup plus récente.

[6] Il y avait une chapelle à l'emplacement de l'église actuelle, et tous les mariages des gens d'Essert ne se sont pas faits à l'Abbaye de Reigny, mais aussi, exceptionnellement dans la chapelle où une messe était alors célébrée. Une simple lecture du premier registre paroissial d'Essert qui nous est parvenu permet de le constater. Mais les historiens ignorent souvent ces registres pourtant sources importantes de renseignements. Quand Essert a été doté des fonts baptismaux, des messes y étaient à l'évidence célébrées, ne serait-ce que pour la célébration des actes religieux. Le texte de Maurice PIGNARD-PÉGUET est perfectible.

Ainsi, par exemple, l'acte d'un mariage du 18 juin 1748, les bans ont été proclamés dans l'église de l'abbaye de Reigny, les fiançailles célébrées dans la même église et le mariage : « ... j'ay desservant d'essert soussigné, recû d'eux leur mutuel consentement de mariage leur ay donné la benediction nuptiale, observé les ceremonies accoutumée et celebré leur mariage dans la chapelle d'essert avant la messe en presence ... »

[7] « Cartulaire Général de l'Yonne, recueil de documents authentiques pour servir à l'Histoire des Pays qui forment ce département, La Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, sous la direction de M. Maxime Quantin, M DCCC LX (1860) », Bibliothèque Nationale de France (BNF), Gallica.

[8] Le fait de devoir rechercher les actes de baptêmes des enfants nés à Essert dans ces quatre paroisses rend le travail énorme surtout au regard de la taille du village. Vermenton à lui seul est une grosse paroisse. Cependant les actes de baptêmes enregistrés dans ces autres paroisses permettent de reconstituer les familles d'Essert bien plus avant la date de 1699 (premier registre qui nous est parvenu avec d'énormes lacunes jusque 1736).

[9] On trouve aussi dans les registres de Vermenton les appellations « Reigny en

Vermenton » et aussi « Reigny paroisse de Vermenton ». Les prêtres qui rédigeaient ces actes savaient-ils que la terre de l'Abbaye de Reigny provenait de la paroisse de Vermenton ? Et que dire de « Essert la Grange » et « La Grange du Serf » figurant dans les registres de différentes paroisses ? L'appellation perpétue le souvenir de cette grange aux dîmes ainsi que des serfs de l'Abbaye de Reigny, premiers habitants d'Essert. L'analogie du mot « serf » avec « Essert » pourrait laisser penser que le nom d'Essert provient du mot serf. Ce n'est pas le cas, la racine de serf est servus qui veut dire esclave, alors qu'essarter vient du bas latin exartarer. De nombreux lieux nommés ont d'ailleurs cette racine en France.

[10] Une exception : Jean LE GROS, né vers 1696 est décédé à l'Abbaye de Reigny le 02/01/1751 âgé de 55 ans environ. Il est Religieux à l'Abbaye de Reigny, « profés de la dite Maison » [Religieux ou Religieuse qui a prononcé ses vœux l'engageant dans un Ordre Religieux après le temps du noviciat]

[11] Il suffit d'observer les cartes, les métairies, sont situées pour certaines à la sortie du village (métairie de la Bretonne à Sacy, la Métairie à la sortie de Nitry en direction de Joux-la-Ville avant la bretelle d'autoroute), ou en limite des terres des paroisses (La Loge pour Sacy, Vormes, Noiret pour Nitry, la Femme Morte pour Vermenton). Partant de ce principe il est possible que la métairie d'Essert ait été située au lieu-dit les Chapoutins, emplacement actuel du haras d'Essert, anciennement élevage de chèvres qui donnait ce fromage « L'Essert ».

[12] wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Albert_Vermonet

[13] <https://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/albert-piault>

Cet article illustre bien la disparition administrative d'Essert. Albert PIAULT est dit inhumé à Lucy-sur-Cure. Il est inhumé dans le cimetière d'Essert, commune depuis 1972 de Lucy-sur-Cure.

[14] Il y a bien un Edme PIAULT originaire de Précy-le-Sec qui a épousé en secondes noces à Essert le 20 janvier 1728 Brigide MARCEAU d'Essert. Le couple s'est installé à Essert, a eu des enfants, cette branche s'est éteinte.

Jeanne PIAULT (Sacy 17 09 1643- Essert 18 12 1719) a épousé avant 1667 Toussaint BOURILLAT laboureur à Essert. Donc le nom PIAULT s'est éteint à son décès.

[15] Le Vau Rainin est une vallée à plus de 1 km de la sortie de Sacy en direction de Vermenton, vallée qui remonte vers le Nord et mène au Bois Chopart (ferme) de Vermenton.

Il ne s'agit pas de Marthe Marguerite BOURDILLAT, mais simplement Marguerite. Parfois, certainement afin de différencier les personnes homonymes, on ajoutait le nom ou le prénom de la mère. La mère de Marguerite est Marthe GARNIER.

[16] « La cour d'assises d'Auxerre, présidée par M. Dupaty, conseiller à la cour royale de Paris, a jugé, le 26 septembre, après dix jours de débats, les auteurs d'un assassinat horrible. Dans la nuit du 16 janvier de cette année, le sieur Roch Chauvot et Magdeleine Chauvot sa soeur, femme Chevalier, demeurant à Resle, commune de Montigny, furent égorgés dans la maison qu'ils habitaient ensemble. Les assassins se servirent d'une petite serpette du sieur Chauvot, pour commettre ce double crime, qui fut suivi d'un vol d'argent et de divers effets : ils couronnèrent leurs forfaits par une orgie, buvant et mangeant auprès des cadavres de leurs victimes. Afin de faire porter les soupçons sur d'autres individus, ils brûlèrent les papiers du défunt, et notamment ses titres de créance. Cette circonstance, en effet, détermina le ministère public à commencer les poursuites contre quelques débiteurs et quelques parents du sieur Chauvot, mais l'innocence des uns et des autres a été bientôt reconnue. Le 16 septembre, les accusés Etienne Dhumez, journalier chez le sieur Chauvot, Marguerite Duchêne, femme Dhuinez ; Etienne Verrier, boucher, Jean Droin, cultivateur, et Pierre Bourdillat, carrier, tous demeurant à Montigny, ont comparu devant la cour d'assises. Cent quarante-deux témoins ont été entendus. M le président Dupaty a porté le plus grand jour dans cette ténébreuse affaire, par l'habileté avec laquelle il a dirigé les débats. M. Paradis, substitut du procureur du Roi, a déployé un très-beau talent dans la défense de l'accusation ; enfin, les jurés, après une heure de délibération, ont déclaré, à l'unanimité, Etienne Dhuniez et Etienne Verrier, coupables de l'assassinat ; et à la majorité simple, Jean Droin et Pierre Bourdillat, coupable ! du même crime.

La cour s'étant réunie à la majorité des jurés, les quatre individus ont été condamnés à la peine de mort. La femme Dhumez a été seulement déclarée coupable de vol par complicité, et condamnée à dix ans de réclusion. »

[17] « Le onze Novembre mil huit cent dix sept a été transmis à la Mairie d'Auxerre par le Greffier de la Cour d'assises du département de l'Yonne les actes de décès de Pierre Bourdilliat âgé de trente cinq ans carrier né à Essert la Grange demt à Montigny époux de Barbe L'hôte, celui d'Etienne Verrier âgé de trente trois ans boucher né à Précý Sutil [note : Précý-sous-Thil, Côte-d'Or) demt à Montigny fils de défunt Gabriel Verrier et de Catherine Michel époux de Apoline Rollet, et celui de Jean Droin dit Picotin âgé de trente cinq ans vigneron né à Venouse demt à Montigny époux d'Anne Murlon. Signé : Monnae Seguin Greffier Commis « .
Sources : Archives Départementales de l'Yonne en ligne, [Auxerre : NMD (1817-1817) - 5 Mi 119/4, page 208 gauche, 1er acte. Permalien :

<https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534666ae0d585/daogrp/0/208>

[18] Le couple Lazare BOUDILLAT (Essert 10 04 1720-Paris entre 1785 & 1794) marié le 17 février 1744 à Joux-la-Ville avec Edmée BREUILLARD (Joux-la-Ville 11 04 1724-Paris 09 12 03 1794) demeurait à Paris avec bien entendu ses enfants survivants, paroisse Saint-Étienne-du-Mont dès 1778.

Il y a d'autres cas dans la seconde moitié du XXe siècle.